



ECOLE DE
MUSIQUE
INTER
COMMUNALE

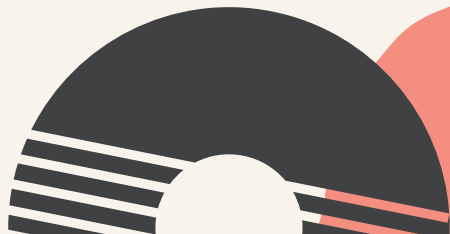


2024
2025

SOMMAIRE



Edito	p. 3
Le parcours de l'élève.....	p. 4-5
L'initiation.....	p. 6-7
Le cursus complet.....	p. 8-9
L'offre aux musiciens du territoire et autres.....	p. 10
L'EMI Hors les murs.....	p. 11
Les pratiques collectives.....	p. 12
Les instruments proposés.....	p. 13
Les tarifs 2024-2025.....	p. 14
Questions/réponses.....	p. 15
Contacts.....	p. 16



EDITO



Dominique FRASLIN

Vice-présidente en charge de la Culture

La musique est présente partout, à tous moment de la vie : véritable vecteur d'ouverture, elle rapproche les individus, développe des valeurs de respect et de vivre ensemble.

Par l'évolution de ses orientations et de son offre, par une réflexion régulière sur ses pratiques pédagogiques et également par la recherche de propositions innovantes d'encadrement et d'accompagnement, l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI) vise à diversifier les portes d'accès au domaine musical. Consolider l'identité de l'établissement, favoriser l'ouverture et le rayonnement de l'EMI, renforcer le parcours pédagogique, faire évoluer l'offre ou encore asseoir le service EMI en renforçant la fidélisation de son équipe pédagogique de 18 enseignants-artistes sont autant de raisons appelant la Communauté de Communes à poursuivre son engagement pour l'enseignement musical sur le territoire.

Cela se traduit aujourd'hui notamment à travers un nouveau projet d'établissement dont les fondements visent à favoriser un enseignement diversifié de qualité et d'encouragement à la pratique amateur tout en étant au service de l'ensemble de la population d'un territoire. La collectivité soutient ainsi l'école de musique dans l'accompagnement des apprentis musiciens et musiciens confirmés du territoire à travers un enseignement ouvert à tous.

Lieu de rencontres et d'échanges par excellence, l'EMI est aussi un lieu d'expression plaçant la pratique musicale comme générateur de lien social et d'animation du territoire. Au travers de ses différents projets, des diverses pratiques collectives (ensembles, ateliers, orchestres), les musiciens s'épanouissent lors de concerts et manifestations organisés sur le territoire.

Forte de ces multiples actions, l'école de musique touche ainsi plus de 300 élèves inscrits mais également le public scolaire et la population locale à travers des partenariats variés et évolutifs selon les projets des enseignants, ceux inscrits dans le Projet Culturel de Territoire ou encore les opportunités naissantes.

Que vous soyez adulte, enfant, adolescent, parent, les portes de l'EMI vous sont grandes ouvertes..

Dominique Fraslin

LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE

L'école de musique c'est ...

- Un lieu d'enseignement global de la musique
- Des dispositifs s'adaptant aux différents publics
- Se produire sur scène
- Développer des pratiques pédagogiques adaptées
- Élaborer des projets avec d'autres acteurs culturels
- Élargir les publics

Pousser la porte d'une école de musique part avant tout d'un élan personnel, d'une envie de découverte et d'ouverture, d'une curiosité et d'un intérêt vis-à-vis de la musique quel que soit son âge ou son parcours. Les notions de plaisir, de rigueur et d'engagement personnel vont cohabiter, s'intensifier et se nourrir l'une l'autre au fur et à mesure de l'apprentissage. Au-delà de l'ouverture que suscite toute pratique musicale, les bienfaits aujourd'hui scientifiquement reconnus de l'apprentissage de la musique sur le développement de la personnalité sont multiples : des vertus cognitives et cérébrales notables avec des effets bénéfiques sur le corps et l'esprit, le développement de la créativité, de la confiance en soi, une aide à la concentration et à l'acquisition d'une discipline intérieure en stimulant le sens de l'effort et de l'estime de soi.

Pour les élèves, l'EMI c'est...

« Un lieu de partage et de décompression »

(L., 29 ans)

« Ambiance détendue mais sérieuse, un cadre chaleureux, familial

J'aime le fait qu'il y ait plein de projets » (S., 43 ans)

« C'est rigolo, trop cool et on est bien accompagné » (L., 9 ans)

« C'est comme une grande famille, tout le monde s'aide, discute, ... » (A., 16 ans)

« Un apprentissage de la musique très accessible et ludique » (A., 8 ans)

« Apprendre et partager avec d'autres musiciens » (M., 12 ans)

« Un lieu pour m'exprimer, me vider l'esprit et faire des rencontres » (A., 16 ans)

Le parcours de l'élève aujourd'hui à l'EMI

INITIATION

ÉVEIL MUSICAL
grande section et CP
= **Temps de pratique
rythmique et vocale en
collectif.**

Écoutes, initiation au langage musical, petites percussions, chant.

Détails en p.6

**PARCOURS de DÉCOUVERTE
INSTRUMENTALE**

à partir du CE1
= **Expérimentation** de l'apprentissage instrumental (instrument prêté en cours uniquement)
= **Découverte** de 6 instruments dans l'année en cours semi-collectif

Détails en p.7

CURSUS COMPLET

CYCLE 2

- 1 Cours instrument/voix (30/45mn)
- 1 Pratique Collective
- 1 cours de Formation Musicale
 - 1^{ère} année : socle commun (obligatoire)
 - 2^e et 3^e année : spécialisation jazz, classique ou musiques actuelles au choix (optionnel).

CYCLE 1

- à partir du CE2
- 1 Cours instrument/voix (20/30mn)
 - 1 Pratique Collective, à partir de la 1^{ère} ou 2^{ème} année
 - 1 cours de Formation Musicale sur 4 années

Détails en p.8 et 9

Des parcours spécifiques sont également proposés :

- la Formation musicale pour les adultes
- Music'Adapt 1 & 2 = dispositif d'accompagnement pour les enfants présentant des troubles de l'apprentissage (Dys, TDA, TSA/H, HPI,...)
- Possible inscription pour tous (enfants de CE1/CE2 à adultes) directement dans l'une des pratiques collectives et/ou cours de Formation Musicale uniquement (selon niveau instrumental, âge et instrument).

L'INITIATION

Éveil musical

- Public : Enfants de Grande Section et CP
- Durée : 45 min hebdomadaire en cours collectif

Les enfants de 5 et 6 ans s'éveillent à la musique de façon collective, sensorielle et ludique. La notion de plaisir est très importante, les enfants étant en plein développement des affectivités émotives et sensorielles. A travers un climat de classe encourageant et sécurisant, le jeu tient une place primordiale dans la pédagogie d'éveil musical.



Le cours d'éveil musical propose une introduction à la musique. Il permet le passage du passif à l'actif pour une appropriation concrète des notions. L'expérimentation, le mouvement corporel, le jeu vocal, l'improvisation et la création, sont autant d'éléments fondamentaux qui participent pleinement au développement artistique du jeune enfant, à sa motivation et son ouverture d'esprit.

Toutes ses activités se déroulent de manière très progressive, en respectant le rythme de l'enfant et en le plaçant au centre de ses apprentissages.



Parcours de découverte instrumentale



- Public : Enfants à partir du CE1
- Durée : 30 min hebdomadaire en cours semi-collectif

Année de transition entre l'éveil musical et l'apprentissage d'un instrument, le Parcours de Découverte Instrumentale propose une sensibilisation et une initiation tout en douceur à l'apprentissage instrumental avec la possibilité de découvrir six instruments dans l'année parmi quinze propositions. Ce dispositif comprend :

- Six périodes d'initiation en cours semi-collectifs d'1/2 heure pour une initiation à six instruments choisis à l'inscription.
- La possibilité de participer à la chorale enfant (dans la limite des places disponibles).
- Le prêt de l'instrument pendant le cours uniquement.
- Un temps de rencontre et d'échange entre parents et enseignants sur la dernière séance de chaque période.

LE CURSUS COMPLET

- Public : Enfants à partir du CE2 ; adolescents ; adultes.

Les élèves qui souhaitent apprendre un instrument intègrent un parcours structuré appelé « cursus complet ». Ce parcours implique le suivi de deux, voire trois cours hebdomadaires complémentaires :

- Un cours d'instrument / voix (de 20, 30 ou 45 min selon l'âge et le niveau de l'élève).
- Un cours de pratiques collectives (orchestre, atelier, chœur) à partir de la 1^{ère} ou 2^{ème} année selon l'instrument et la maturité de l'enfant.
- Un cours de formation musicale d'1h00, 1h15 ou 1h30 selon les niveaux.

→ Se concrétisent ici les notions fortes D'ENGAGEMENT, de MOTIVATION et de développement de L'AUTONOMIE. Cet apprentissage sera ponctué par la participation à des projets et actions diverses tout au long du cursus permettant de donner du sens à l'apprentissage.

Le cours d'instrument / voix

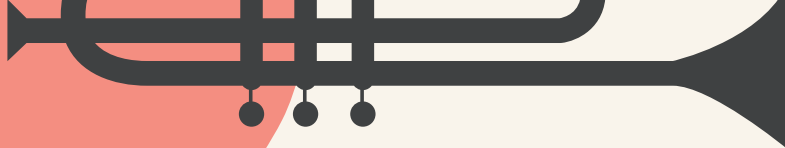
L'élève apprend à mettre en action son ressenti, son corps, sa compréhension du langage musical pour un geste instrumental de plus en plus précis et élaboré au cours des années.

Les INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Accordéon, Basse, Batterie, Chant, Clarinette, Contrebasse, Cor, Flûte traversière, Guitare acoustique et électrique, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Violon.

Les pratiques collectives

L'apprentissage collectif de la musique met en œuvre des formes d'enseignements spécifiques permettant de développer l'écoute, l'autonomie, la confiance en soi. L'interaction dans le groupe met l'élève



en position d'acteur vers une production sonore valorisante et motivante. Les pratiques collectives sont proposées le plus rapidement possible aux élèves dans leur apprentissage afin qu'ils fassent le lien entre les différents enseignements (concrétisation des éléments abordés en cours de formation musicale et cours d'instrument). Ces différents ateliers sont également source de dynamisme pour la vie de l'école de musique à travers des prestations diverses. { Voir liste en page 12 }

La formation musicale

Éléments intimement liés aux acquisitions du cours d'instrument pour un apprentissage global de la musique. Écoutes, culture musicale, travail du rythme et du chant, création musicale ponctuent et alimentent les éléments d'apprentissage du langage musical.

> COURS ORGANISÉS EN 2 CYCLES

- Selon les âges et les niveaux
- Groupes d'apprentissage spécifiques pour les ados et adultes

> MUSIC'ADAPT

- Apprentissage adapté pour enfants à profils DYS, TDA, TSA, HPI (places limitées)
- Niveau 1 : 45mn hebdomadaires / Niveau 2 : 1h hebdomadaire.

Groupes de 4 à 6 élèves maximum selon les profils.

Temps d'échanges réguliers avec les familles pour un suivi au plus près de chaque enfant.

L'OFFRE AUX MUSICIENS DU TERRITOIRE

L'EMI c'est aussi le développement d'une offre à destination des musiciens amateurs du territoire à travers :

UNE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL DE RÉPÉTITION

Pour les groupes amateurs du territoire

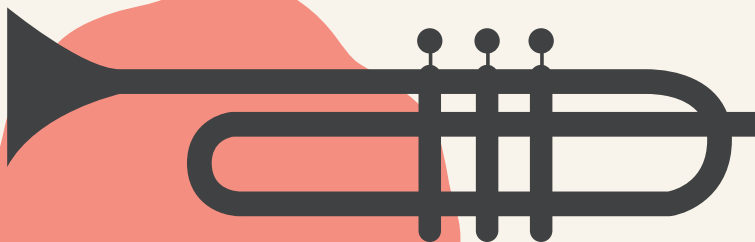
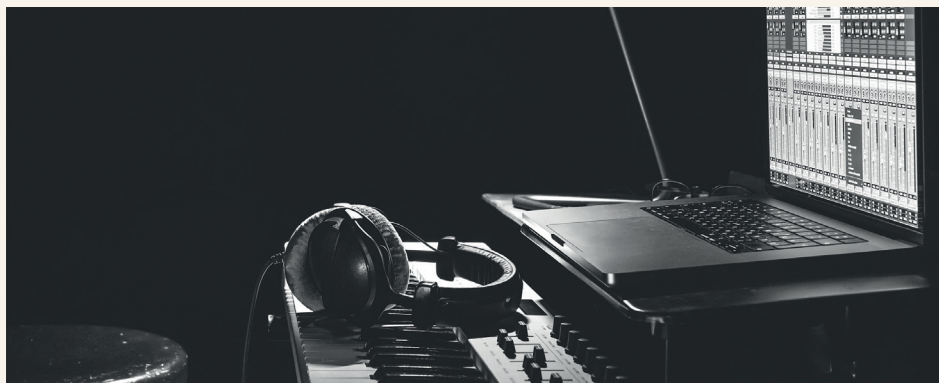
- L'EMI offre un lieu adapté pour les répétitions hebdomadaires des groupes amateurs constitués.

Mise à disposition sous contrat avec cotisation annuelle et sur plages horaires spécifiques. Renseignements auprès du secrétariat.

UNE FORMATION SON / MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (M.A.O.)

Pour les adolescents à partir de 15 ans et les adultes

- Un cycle de formation qui s'échelonne d'octobre à mai/juin.
- 5 dimanches d'ateliers dans l'année.
- Éléments de théorie, fondamentaux informatiques, montage son, mise en pratique sur concerts d'élèves, etc.



L'EMI HORS LES MURS

La diffusion des élèves

Des concerts de classes, interclasses, « Echappées musicales » et autres projets sont organisés tout au long de l'année dans les différentes communes du territoire selon les années et les enseignants. Des projets interdisciplinaires peuvent également être mis en place.

Par ailleurs, la proximité de l'EMI avec le Carré d'argent permet des moments privilégiés de découverte musicale et de rencontre artistique pour les élèves, démarche tenant une place particulière dans le projet pédagogique : rencontres d'artistes, ateliers, répétitions ouvertes, accès aux concerts de la programmation, etc.

Les partenaires...

DES PARTENARIATS SCOLAIRES

dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle auprès des écoles primaires publiques et privées ainsi que des collèges du territoire selon les projets et les années.

DES PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS ET À DÉVELOPPER

avec les acteurs culturels du territoire et au-delà : le réseau des bibliothèques, le Carré d'argent, la scène nomade Athénor, le tissu socio-éducatif du territoire (Foyer Coët-Rozic, l'Ephad La Chataigneraie), les associations locales comme la Comédie pontchâtélaine ou l'Escale Musicale, les festivals des RDV de l'Erdre, La Corde Raide, les RFA ou encore avec les structures d'enseignement artistique du territoire large (Les Conservatoires « Le 7 » de Redon, « Cap atlantique » Guérande, Saint-Nazaire, les écoles de Musique de Pornic et de Sud-Estuaire).

LES PRATIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLES VOCAUX



Choeur enfant
Choeur ado
Atelier vocal adulte

MUSIQUES ACTUELLES



Ateliers Impro'Crea
Ateliers Musiques actuelles

PRATIQUES D'ORCHESTRES



Orchestre à vent
Ensemble de guitares

JAZZ



Mini jazz
Atelier jazz ado
Atelier jazz adultes

AUTRES PRATIQUES COLLECTIVES



Atelier de percussions
africaines
Musique de chambre
Piano & Co

LES INSTRUMENTS PROPOSÉS



Clarinette

Flûte traversière

Saxophone

Trombone

Trompette

Tuba

Cor

Chant

Basse

Accordéon

Piano

Batterie

Guitare

Violon

Contrebasse

L'équipe pédagogique et administrative

1 Directrice
1 Assistante
Administrative

18
Enseignants

PRATIQUES ET ATELIERS PROPOSÉS	Elève(s) inscrit(s)	Habitants de la Communauté de communes		Habitants hors Communauté de communes	
		Montant total	Facturation en 3 fois (novembre / janvier / avril)	Montant total	Facturation en 3 fois (novembre / janvier / avril)
Eveil 1 (GS) Eveil 2 (CP) Formation Musicale seule Pratique collective seule	Enfant / Etudiant	102 €	3 x 34 €	192 €	3 x 64 €
	Adulte	105 €	3 x 35 €	192 €	3 x 64 €
Parcours de Découverte Instrumentale (CE1 et +) <i>(cours semi-collectif 30' + chorale enfant)</i>	Enfant	157,50 €	3 x 52,50 €	255 €	3 x 85 €
Formation Musicale + Pratique Collective (ou) 2 Pratiques Collectives (ou) Formation M.A.O. / son	Enfant / Etudiant	147 €	3 x 49 €	246 €	3 x 82 €
	Adulte	147 €	3 x 49 €	246 €	3 x 82 €
Cursus Complet (à partir du CE2) (Instrument-Formation Musicale et/ou Pratique Collective)	Enfant / Etudiant	220,50 €	3 x 73,50 €	462 €	3 x 154 €
	Adulte	435 €	3 x 145 €	534 €	3 x 178 €
Pratique d'un 2ème instrument	Enfant / Etudiant	157,50 €	3 x 52,50 €	157,50 €	3 x 52,50 €
	Adulte	157,50 €	3 x 52,50 €	157,50 €	3 x 52,50 €
Accueil de répétition de groupes amateurs (tarif par membre du groupe)	Ado / Adulte	42 €		42 €	

FACTURATION par trimestre (montant global réglé en trois fois : nov, janv, avril)

FRAIS DE DOSSIER PAR FAMILLE pour une réinscription ou une inscription
Imputés sur la 1ère facture en novembre

- 1 inscrit : 45€
- A partir de 2 inscrits : 75€

En cas d'inscription en cours d'année, ces frais seront facturés sur la période de facturation suivante.

INSCRIPTION DE PLUSIEURS MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE

- 2 membres d'une même famille : 10% de réduction sur la facture globale (hors frais de dossier).
- 3 membres ou plus d'une même famille : 20% de réduction sur la facture globale / 25% dans le cas de 3 cursus complets ou plus (hors frais de dossier).

Questions / Réponses

- **Puis-je louer un instrument ?**

L'EMI ne propose pas de location d'instrument. Pour les élèves débutants, il est important, avant de démarrer l'année, de vous rapprocher de l'enseignant pour l'acquisition du matériel & instrument appropriés.

- **Quand vais-je connaître l'emploi du temps de mon enfant inscrit en «Cursus complet» ?**

Les horaires de cours individuels (instrument, chant) seront définis début septembre avec les enseignants concernés, une fois l'inscription validée.

Pour les cours collectifs de Formation Musicale et/ou Pratique collective : les listes de cours et horaires seront affichés et transmis aux familles à partir de mi-juillet 2024.

- **Comment se passent les réinscriptions ?**

Les réinscriptions se déroulent en ligne, via le logiciel iMuse, du 13 mai au 02 juin 2024 inclus.

- **Comment inscrire mon enfant ou moi-même à l'EMI ? Comment inscrire un nouveau membre de la famille ?**

Pour toute nouvelle inscription, une permanence se tiendra dans les locaux de l'EMI le jeudi 27 juin, de 16h30 à 19h30. Si vous n'êtes pas disponible pour cette permanence, possibilité d'inscription aux horaires d'ouverture du secrétariat, à partir du 28 juin 2024.

- **Quelles sont les pièces à fournir lors de l'inscription ?**

Les pièces à fournir pour toute inscription sont : une attestation responsabilité civile, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une photo d'identité et un RIB (si souhait de prélèvement automatique).

- **Quel est le calendrier annuel de l'EMI ?**

Pour l'année scolaire 2024-2025, les cours à l'EMI se dérouleront du lundi 16 septembre 2024 au samedi 28 juin 2025 inclus (pas de cours pendant les vacances scolaires, le pont de l'Ascension et les jours fériés).

- **Quels sont les horaires du secrétariat ?**

Les horaires du secrétariat varient selon les périodes de l'année : consultez les pages web dédiées pour connaître les horaires sur la période en cours.

CONTACTS

POUR TOUTE QUESTION

contactez le secrétariat de l'EMI

Par téléphone au 02 40 88 07 06

Par mail à ecoledemusique@cc-paysdepontchateau.fr

LE SITE D'ENSEIGNEMENT

Les cours se déroulent à l'Espace Jacques Demy,

10 rue Toulifaut à Pont-Château

EN SAVOIR PLUS...

Pour en savoir plus sur l'Ecole de Musique Intercommunale, rendez-vous sur le site

www.cc-paysdepontchateau.fr

